

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 juin 2018**

Objet : Plan de financement pour une opération d'enfouissement coordonné de réseaux électriques moyenne tension propriété de la FDEE19 et de réseaux de communications électroniques propriété du syndicat mixte DORSAL sur la commune de Seilhac en Corrèze

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt juin 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 38

Présents : 34 (dont 7 procurations) - 144 voix

Votants : 34 Pour (144 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) – 15 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP – procuration donnée à Mr Jérémie Sauty) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Eric CORREIA (procuracion donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON – (procuracion donnée à Mr Alain Lagarde) - 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – 2 voix – suppléante de Jenty)
Mr Mathieu HAZOUARD (procuracion donnée à Mr Gérard Vandembroucke) – 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuracion donnée à Mr Yves Raymondaut) – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – 1 voix (suppléant de Mr Faucher)
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE (procuracion donnée à Mr Jean-Marie Bost) – 15 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mr Jérémie SAUTY – 6 voix – suppléant de Mr Gaillard
Mme Valérie SIMONET – (procuracion donnée à Mr Pierre Desarmenien)- 6 voix
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président CC Haute Corrèze Communauté
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente CC Vézère Monédières Millesource
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président Département Creuse
Présidente Département Creuse
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère départementale Département Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant)
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant)
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant)
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant)

Président de la CC Creuse Sud-Ouest
Président de la CC Briance Combade
Président de la CC Creuse Grand Sud
Conseillère Communautaire CC Portes Vassivière

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

En 2012, le syndicat mixte DORSAL, dans le cadre de la construction d'un NRA-ZO (Nœud de Raccordement Abonné – Zone d'Ombre) sur la commune de Saint-Clément (territoire de Tulle Agglo) a déployé un câble de fibres optiques sur les infrastructures aériennes électriques haute tension (HTA) propriété de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

La FDEE19 a informé DORSAL de la mise en souterrain d'un tronçon (environ 85 mètres) de cette ligne HTA sur la commune de Seilhac.

Dans le cadre de la convention relative à l'usage du réseau public de distribution d'électricité en basse tension et haute tension pour l'établissement d'un réseau de communications électroniques en fibres optiques sur supports de lignes aériennes, DORSAL doit déposer son réseau en appuis communs en cas de mise en « techniques discrètes » du réseau de distribution électrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-067-258728658-20180629-CS81_D620-D

DORSAL a fait procéder aux chiffrages relatifs à cette opération de mise en souterrain de son câble optique :

- pose de fourreaux et chambres en coordination par l'entreprise en charge des travaux de mise en souterrain des câbles électriques (2354 € HT)
- dépose du câble optique aérien Dorsal - déploiement d'un câble optique dans les fourreaux – raccordements et mesures. Prestations réalisées par Axione (3196 € HT)

Le coût de cette opération est estimé à 5 550 €.

Le plan de financement suivant est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	2 542 € HT	45,80%
DEPARTEMENT CORREZE	1 504 € HT	27,10%
TULLE AGGLO	1 504 € HT	27,10%
TOTAL	5 550 € HT	100%

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, décident à l'unanimité :

- **d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,**
- **de donner une autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner une autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2018

Application agréée E-legalite.com